



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

R:

M:

I:



11165404

Déposé au greffe de l'Institut de Commerce
de Marche-en-Famenne, le 29/10/2011
Le greffier.

Greffe

N° d'entreprise : 0450 538 373

Dénomination

(en entier) : **L'ALU**

Forme juridique : Société en Commandite par Actions

Siège : 6982 La Roche en Ardenne, Samrée, 84

Objet de l'acte : Démission – nomination – modification des articles 7 et 10

D'un procès-verbal dressé par le Notaire Vincent Stasser à Gouvy, le douze octobre deux mil onze, portant à la suite la mention de l'enregistrement « enregistré deux rôles sans renvoi à Vielsalm volume 161 folio 13 case 20 le treize octobre deux mil onze, reçu : vingt cinq euros ; le Receveur C ; Dewalque », il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en Commandite par Actions L'ALU, dont le siège social se trouve à 6982 La Roche en Ardenne, Samrée, 84; société constituée suivant acte authentique passé devant le Notaire Louis Urbin-Choffray alors à Gouvy le cinq juillet mil neuf cent nonante trois, publié aux annexes du Moniteur Belge du vingt neuf juillet mil neuf cent nonante trois sous le numéro 930729-690; inscrite au registre du commerce de Marche en Famenne sous le numéro 17.946, à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sous le numéro 450.538.373 ;

Société inscrite au registre des personnes morales sous le numéro d'entreprise 0450538373 ;

Dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant procès-verbal dressé par le Notaire Vincent Stasser à Gouvy, le neuf juin deux mil quatre, publié aux annexes du Moniteur Belge du neuf juillet deux mil quatre sous le numéro 04102172 ; a pris les résolutions suivantes :

1° Démission de Monsieur BEEFTINK :

L'assemblée décide d'acter la démission en tant que gérant statutaire de Monsieur BEEFTINK Willem Bernardus Ferdinand, né à Amhem (Pays-Bas) le vingt huit octobre mil neuf cent quarante six, numéro national 461028 419-68, demeurant et domicilié à 6982 La Roche en Ardenne, Samrée, 84.

Décharge lui est donnée pour sa mission.

2° Nomination de Madame DERKSEN Rosa :

L'assemblée décide de nommer en tant que gérante à titre gratuit Madame DERKSEN Rosa Maria, née à Bemmel (Pays-Bas) le vingt neuf janvier mil neuf cent cinquante et un, numéro national 510129 470-29, demeurant et domiciliée à 6982 La Roche en Ardenne, Samrée, 84, qui accepte.

3° Modification de l'article 7 des statuts :

L'assemblée décide modifier l'article 7 comme suit :

Les actions sont nominatives et inscrites dans un registre.

4° Modification de l'article 10 des statuts :

L'assemblée décide de supprimer les alinéas 4 et 5 de l'article 10.

5° Pouvoirs à conférer au Conseil d'Administration :

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration pour l'exécution des résolutions à prendre sur les objets qui précèdent.

Vote :

Chacune de ces résolutions est prise à l'unanimité.

Pour extrait analytique conforme

Le Notaire Vincent Stasser à Gouvy

Déposés en même temps : une expédition de l'acte, les statuts coordonnés.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/11/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature